

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts »
Isaac Newton

« Les professionnels dans les nouvelles coopérations sur les
territoires : Partage d'expériences innovantes, d'outils et
perspectives »



14 et 15 octobre 2021
Stella Plage

Séminaire régional Hauts-de-France - FISAF



Traduction en Langue des Signes Française (LSF)

PROGRAMME

1

Renseignements et inscriptions

d.narcam@fisaf.asso.fr - tél : 06 19 79 17 48

Les nouvelles coopérations sur les territoires

INTRODUCTION

La FISAF c'est 180 associations, établissements et services et 6000 professionnels du secteur médico-social qui travaillent et réfléchissent ensemble avec enthousiasme.

Conscient des enjeux pour les enfants, leurs familles et les professionnels, le secteur de la déficience sensorielle a pensé et réussi le décloisonnement des pratiques et a su le mettre en avant dans de nombreux projets. Les expériences de ce décloisonnement sont nombreuses dans la région des Hauts de France. Les professionnels du secteur se mobilisent au quotidien pour échanger et intervenir en partenariat avec les professionnels d'autres secteurs (Education Nationale, sanitaire, groupes de travail interdépartementaux, réunions de concertation pluridisciplinaire...).

De nombreux dispositifs « mutualisés » (Dispositif SESSAD-Ecole, pôle ressources inter-établissements, PCPE, PAG...) contribuent à renforcer cette dynamique.

Le séminaire mettra en lumière ces expériences.

Objectifs

Permettre aux professionnels, de découvrir les coopérations sur le territoire qui favorisent le décloisonnement des pratiques, de partager et d'échanger sur ces modes d'intervention et sur les nouvelles pistes de collaboration à développer.

Le séminaire reposera sur :

- ✚ Des savoirs théoriques pour définir les notions de l'école inclusive,
- ✚ Des savoirs méthodologiques pour outiller les professionnels à la compréhension des rapports entre organisation et milieu ordinaire, mais aussi à la découverte de dispositifs et de conventionnements qui contribuent à la construction de l'école inclusive,
- ✚ Des savoirs épistémiques pour mettre en perspective le contenu du séminaire au regard des pratiques des professionnels de la déficience sensorielle.

Ces différents apports seront réalisés sous la forme :

- De présentation des concepts, outils et méthodes mobilisés au travers d'expérimentations conduites sur le terrain, de dispositifs, de conventionnements couvrant différentes facettes de la thématique,
- De vignettes de professionnels offrant la possibilité aux participants de partager, analyser et confronter leurs pratiques avec l'objet du séminaire.

Public

Professionnels concernés par l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap sensoriel.

Prérequis

Connaissance des handicaps de l'enfant et de l'adolescent.

Comité d'organisation

Christophe Tembremande, Directeur ASRL - ISETA /SESSD; Marie OWCZAREK, Directrice SESSAD TSL/SSEFS, La vie Active; Pablito Sanchez, Directeur SESSAD TSL et SSEFS, Association Jules Catoire; Serge Thomazet, Enseignant-chercheur, Université Clermont-Ferrand, Romain Basle, Chargé de projets, FISAF et Danielle Narcam, Responsable des relations institutionnelles et de l'évènementiel, FISAF

Les nouvelles coopérations sur les territoires

PREPROGRAMME

Jeudi 14 octobre - Après-midi

13h00 - *accueil des participants*

14h00 - **Ouverture du séminaire**

14H15 - *Brise-glace*

14h45 - **Les nouvelles coopérations : De la théorie aux réalités du terrain**

Cette table-ronde sera consacré à des interventions de coordinateurs qui présenteront des dispositifs et conventionnements existants sur les territoires de l'Inter-Région Hauts-de-France (PIAL, PAG, PCPE, Pôle ressources inter-établissements, EMAS ...).

16h30 – *Pause*

17H00 - **La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et l'évolution des différents métiers qui, ensemble, peuvent permettre à l'école de devenir véritablement inclusive.**

Serge Thomazet, Enseignant-chercheur en Sciences de l'Éducation, laboratoire ACTé EA4281, Université Clermont Auvergne.

18h30 - **Présentation de 2 vignettes de professionnels**

Les vignettes présenteront des situations existantes rencontrées par des professionnels et pourront prendre les formes d'expériences inspirantes voire innovantes, telles qu'une étude de cas, un point de vue sur les actions à entreprendre, les obstacles rencontrés dans la pratique, les questionnements énoncés à la lumière d'expériences professionnelles ou privées, et encore une réflexion sur les évolutions à prévoir.

20h00 – *Cocktail dinatoire*

Vendredi 15 octobre – Matin

8H00 - *Accueil des participants*

8h30 - **Présentation de 3 vignettes de professionnels**

Les vignettes présenteront des situations existantes rencontrées par des professionnels et pourront prendre les formes d'expériences inspirantes voire innovantes, telles qu'une étude de cas, un point de vue sur les actions à entreprendre, les obstacles rencontrés dans la pratique, les questionnements énoncés à la lumière d'expériences professionnelles ou privées, et encore une réflexion sur les évolutions à prévoir.

10h30 - *Pause*

11h00 - **Un espace d'inter-métiers au service de l'école inclusive**

Serge Thomazet, Enseignant-chercheur en Sciences de l'Éducation, laboratoire ACTé EA4281, Université Clermont Auvergne.

12h15 – *Synthèse du séminaire*

13h00 – *Fin du séminaire*

Les nouvelles coopérations dans les territoires

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du séminaire : Village vacances Stella Maris

Adresse : 376 Chemin du Baillarquet, 62780 Cucq

Date limite d'inscription : 30 septembre 2021

Informations concernant les inscriptions :

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront retenues par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Pour les professionnels, l'inscription se fait obligatoirement en retournant le bulletin d'inscription par mail ou par courrier postal. Retrouvez la page de l'évènement et le bulletin d'inscription sur le site de la FISAF : <https://www.fisaf.asso.fr/>

Pour les familles, l'inscription se fait par courrier postal ou mail: un bulletin d'inscription par personne (voir site internet FISAF), accompagné du règlement.

Les attestations de présence seront envoyées par mail à l'issue du séminaire.



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories suivantes : actions de formation.
Déclaration d'activité de formation n° 11 75 04 25 875.

Demande en cours auprès de l'OPCO d'un accord de prise en charge à titre dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés.

Désistement :

Tout désistement doit être signalé par mail ou par courrier. Des frais de dossier, d'un montant de 30 euros, seront déduits du remboursement.

Aucun remboursement ne sera accordé pour les absences ou les demandes d'annulation signifiées 15 jours avant le séminaire.

Si vous avez des besoins spécifiques (interprétariat LSF, accessibilité, ...), merci de nous contacter avant le 30 août 2021 pour que nous puissions organiser, au mieux, votre venue (06 19 79 17 48 – d.narcam@fisaf.asso.fr)

Les nouvelles coopérations dans les territoires

DROITS D'INSCRIPTIONS

Les tarifs d'inscription

Les tarifs d'inscriptions <i>Coûts pédagogique, pauses et dîner 14/10 inclus</i>	Tarif avant le 15 septembre 2021 inclus	Tarif après le 15 septembre 2021
Professionnel adhérent FISAF	150 euros	180 euros
Professionnel adhérent FISAF <i>A partir du 5eme inscrits</i>	130 euros	150 euros
Professionnel adhérent FISAF <i>A partir du 7eme inscrits</i>	110 euros	130 euros
Professionnel non-adhérent FISAF <i>Coûts pédagogique (Pauses, dîner 18/03 inclus)</i>	190 euros	210 euros
Famille (Tarif pour une personne) <i>Coût pédagogiques et Pauses uniquement</i>	20 euros	20 euros
Tarif unique pour le dîner du 14 octobre 2021 <i>(Pour ceux qui participent au séminaire et mangent sur place.)</i>	55 euros	55 euros

Les tarifs d'inscriptions <i>Participation aux coûts du séjour</i>	Tarif individuel
Pension complète <i>Une chambre pour la nuit du 14 octobre, le petit déjeuner et le dîner du 14 octobre</i>	110 euros

Les frais de déplacements restent à la charge des structures

Professionnels : retrouvez les informations pratiques et le bulletin d'inscription sur le site internet de la FISAF : <https://www.fisaf.asso.fr/>